

# Loisir littéraire



## Livre blanc

23 avril 2019

*Fondation littéraire Fleur de Lys*

Comment soutenir le développement  
du loisir littéraire  
au Québec

Livre blanc

Publié à l'occasion de la  
*Journée mondiale du livre et du droit d'auteur*

23 avril 2019



Serge-André Guay, président éditeur  
Fondation littéraire Fleur de Lys

# Sommaire

Sommaire .....	3
Introduction .....	4
Au sujet de l'auteur.....	4
Évolution et nouvelle réalité du loisir littéraire à l'ère numérique.....	5
Pour une infrastructure nationale en loisir littéraire .....	9
Sondage « Les Québécois et leurs écrits ».....	11
Recrutement des répondants.....	11
Profil et nombre de répondants .....	12
La lecture .....	13
Écriture .....	14
Publier.....	14
Types d'édition.....	14
Publier en format numérique .....	16
Vivre de ses écrits .....	17
Écriture .....	18
Loisir littéraire .....	18
Maîtrise du français écrit.....	19
Conclusions tirées du sondage .....	21
Conclusion .....	22
Annexe 1 .....	23
L'autoédition a doublé au Québec depuis 2009.....	23

---

© 2019 Fondation littéraire Fleur de Lys.

Siège social : 31, rue St-Joseph, Lévis, Québec, Canada. G6V 1A8

Tél.: 581-988-7146 Site web : <http://manuscritdepot.com/>

Courriel : [contact@manuscritdepot.com](mailto:contact@manuscritdepot.com)

# Introduction

Ce livre blanc traite de l'évolution des besoins en loisir littéraire en lien avec le développement des nouvelles technologies au cours des dernières décennies. Il propose une solution inédite pour satisfaire ces besoins en vue d'assurer un accès libre et gratuit aux ressources utiles au loisir littéraire.

La lecture demeure et de loin le loisir littéraire le plus populaire au sein de la population. Cette activité solitaire a trouvé son pendant social dans les clubs de lecture en bibliothèques. Aujourd'hui, les lecteurs les plus passionnés par le partage de leurs lectures tiennent des carnets (blogues) et des pages sur les réseaux sociaux. Aussi, plusieurs lecteurs interagissent avec les auteurs sur le web et même par courriel. Il est plus pertinent que jamais de parler du « lecteur actif » comme on parlait du « téléspectateur actif » dans les années 80.

La lecture conduit de plus en plus de personnes à l'écriture depuis les années 60 dans la foulée de la généralisation de l'accès à l'instruction publique. Ainsi, le programme d'activités en loisir littéraire a acquis ses lettres de noblesse avec les ateliers d'écriture auxquels se greffe la contribution à des publications collectives et des lectures publiques de sa production écrite. Aujourd'hui, bon nombre d'auteurs amateurs poussent plus loin l'expérience du loisir littéraire par la publication livresque devenue plus accessible avec les nouvelles technologies, notamment l'ordinateur personnel, les logiciels de traitement et de correction de texte et l'impression à la demande.

Dans ce livre blanc, nous démontrerons la nécessité de renouveler l'offre publique en loisir littéraire par un projet novateur unique.

## Au sujet de l'auteur

Serge-André Guay est président éditeur de la Fondation littéraire Fleur de Lys, un organisme sans but lucratif créé en 2003. Il travaille avec les auteurs amateurs depuis plus d'une quinzaine d'années et il est bien au fait de leurs besoins.

# Évolution et nouvelle réalité du loisir littéraire à l'ère numérique

Au-delà de l'écriture, l'autopublication de la production écrite de l'auteur amateur fait polémique dans plusieurs milieux professionnels du livre. Or, ce débat n'a pas lieu d'être parce que le loisir littéraire se définit comme une pratique culturelle en amateur au même titre que toutes les activités inscrites à un programme de loisirs : la peinture, le dessin, la poterie, la broderie, la danse, le chant, le théâtre... Le participant à ces activités de loisir n'est pas motivé par des ambitions professionnelles et encore moins des aspirations pécuniaires.

Dans son mémoire déposé en juin 2016 « *dans le cadre de la consultation publique pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec* » et intitulé « *Le loisir culturel et les pratiques culturelles en amateur : un apport essentiel à la culture québécoise* », le Conseil québécois du loisir écrit :

« Toutefois, il est essentiel de ne pas sacrifier les acquis. Notamment, les organismes qui animent, soutiennent et encadrent la participation culturelle citoyenne. Une vision résolument ancrée dans le 21<sup>e</sup> siècle ne peut que prendre appui sur l'ensemble des forces et des potentiels en présence, dont le loisir culturel associatif. Lieu de partage et de rencontre, le milieu associatif du loisir culturel regorge de passionné(e)s, et de citoyen(ne)s qui ont choisi d'être non seulement des spectateurs, mais également des acteurs de la culture.

Il compte dans ses rangs des « amateurs » au sens noble du terme, soit des personnes qui, par amour des arts, de la culture et du patrimoine, et ce, sans aspiration pécuniaire, font de la musique, du théâtre, de la danse, écrivent, font du chant choral, des courts métrages, des recherches historiques et généalogiques, vont au cinéma dans des salles à l'extérieur du circuit commercial, etc. Il s'agit de véritables amateurs de la culture, qui souhaitent s'exprimer, découvrir, et partager leurs passions. S'ils apprécient les rencontres avec les œuvres, les objets et les artistes, ils souhaitent aussi, parfois, devenir eux-mêmes des professionnels. Il est par ailleurs reconnu, particulièrement dans les régions et les petites communautés, que le véritable accès à la culture dans ses diverses formes d'expression, soit souvent possible grâce à ces « amateurs », jeunes et moins jeunes.»<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> [Le loisir culturel et les pratiques culturelles en amateur : un apport essentiel à la culture québécoise](#). Mémoire déposé par le Conseil québécois du loisir au ministre de la Culture et des Communications, monsieur Luc Fortin, dans le cadre de la consultation publique pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec. Juin 2016.

Si le loisir littéraire peut être une étape vers une carrière d'écrivain professionnel, la très grande majorité des auteurs amateurs recherchent avant tout une expérience personnelle à partager. Ils écrivent pour être lus et, tout compte fait, aussi bien proposer sa production écrite sous la forme d'un livre puisque la technologie le permet. Sa motivation ultime est de tenir entre ses mains son livre et de l'offrir à ses proches, ses connaissances et sa communauté.

Si jamais l'auteur amateur rêve de voir son livre en vitrine des librairies, c'est très souvent par méconnaissance du marché et de la Loi du livre et sous la pression d'entreprises privées prestataires de services d'autopublication. Ces dernières exploitent le rêve de l'auteur amateur en faisant miroiter une source de revenus à la clé. Ces entreprises privées poussent l'auteur amateur à devenir un auteur entrepreneur, ce qui le sort du cadre du simple loisir. On sait que ce rêve peut devenir un cauchemar pour l'auteur amateur parce que le profit des ventes ne couvre pas ses investissements dépassant trop souvent le millier de dollars voire beaucoup plus.

Autrefois, il n'était pas rare de rencontrer un auteur amateur autopublié aux prises avec des boîtes et des boîtes d'invendus de son livre. Aujourd'hui, avec l'impression à la demande, c'est-à-dire l'impression d'un seul exemplaire à la fois à la demande expresse de chaque lecteur (ou chaque libraire), le problème des invendus ne devrait plus se poser. Malheureusement, l'auteur amateur ne peut pas l'éviter s'il retient l'option d'une distribution de son livre dans le réseau des librairies traditionnelles pour réaliser son rêve.

Le support offert à l'auteur amateur dans le secteur public se confine encore à l'écriture. La production du livre ne fait pas encore partie du programme d'activités offert en loisir littéraire. L'auteur amateur dépend des services de production de l'entreprise privée. Et il ne dispose pas de l'expertise utile pour apprécier les offres de ces entreprises qui opèrent sans code de déontologie, sans standards communs et en l'absence d'une association régulatrice de leurs prestations de service.

Et c'est sans compter toutes les offres d'autopublication provenant d'entreprises étrangères offrant leurs services au Québec, souvent dans le cadre d'ententes de représentation par des entreprises d'ici ou, pis encore, uniquement par le biais d'un site web avec une version «Canada français».

Si le service d'impression ne cause pas de problèmes à l'auteur amateur, l'offre étendue à la distribution et à la diffusion auprès du réseau des librairies québécoises et des librairies en ligne entraîne souvent des problèmes de communication et de reddition de compte avec les fournisseurs.

Dans ce contexte, l'Office de la protection du consommateur du Québec et la Division des petites créances de la Cour du Québec constituent les seuls recours de l'auteur amateur. Nous conviendrons tous qu'à ce stade, ce qui était un simple loisir en prend pour son rhume.

Il nous apparaît urgent d'intégrer la production du livre écrit par l'auteur amateur à l'offre publique en loisir littéraire par différents ateliers de formation et de création, de la typographie à la maquette pour l'imprimeur en passant par la mise en page. Le développement de l'autonomie de l'auteur amateur s'avère un objectif raisonnable puisqu'il dispose de la plupart des outils utiles pour créer son livre, notamment un logiciel de traitement de texte sur son ordinateur personnel et de l'accès gratuit en ligne à un logiciel de conversion en format PDF, indispensable à l'imprimeur.

Déjà, plusieurs auteurs amateurs « écrivent dans le livre », c'est-à-dire dans un fichier de traitement de texte dont ils ont préétabli eux-mêmes les standards de mise en page.

Il ne reste plus qu'à les accompagner avec des formations appropriées pour une exploitation maximale de leur logiciel de traitement de texte, pour une mise en page dans le respect des règles typographiques québécoises, et pour la production de la maquette en format PDF nécessaire à l'imprimeur.

Il nous faut aussi sensibiliser l'auteur amateur aux réalités propres à l'auto-publication, telles que les droits d'auteur, le numéro ISBN et les dépôts légaux.

En l'absence d'un éditeur professionnel, l'auteur amateur doit être informé de ses responsabilités éditoriales. Il doit connaître les lois concernant de près ou de loin le contenu éditorial de sa production écrite, notamment les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés.

La création demeure au cœur des ateliers d'écriture, mais ces derniers doivent aussi mettre l'accent sur la correction et la révision. La formation à un logiciel spécialisé est un service à rendre à l'auteur amateur afin de lui permettre de contribuer adéquatement au rayonnement de la langue française dans le respect de l'orthographe et de la grammaire.

Offrir un programme public complet en loisir littéraire est de première importance afin d'encourager et de perpétuer cette pratique culturelle en amateur en adéquation avec son évolution à l'ère numérique.



# Pour une infrastructure nationale en loisir littéraire

Malgré les efforts et les ressources financières investies dans le loisir littéraire au Québec depuis plus de 50 ans, les bénéfices demeurent événementiels, souvent éphémères, par opposition à durables. Ainsi, aucune organisation ne s'est donné la peine de mettre en place une infrastructure nationale en loisir littéraire qui soit pérenne. Tout est toujours à recommencer chaque année.

Le temps est donc venu de doter le Québec d'une infrastructure nationale en loisir littéraire qui soutiendra au fil des ans les différentes cohortes d'auteurs amateurs. Il importe de comprendre que l'on devient souvent un auteur amateur le temps de l'écriture et de la publication d'un seul livre pour ensuite passer à un autre loisir. La clientèle du loisir littéraire se renouvelle constamment. Ses attentes et ses besoins évoluent suivant la culture littéraire de son temps.

Une infrastructure permanente s'avère la meilleure solution pour assurer un service continu d'accueil des nouveaux auteurs amateurs offrant à la fois une porte d'entrée et un point de ralliement.

Si le loisir littéraire se limite encore très souvent aux ateliers d'écriture, c'est parce que les étapes dédiées à la publication de la production écrite ne sont pas encore assumées et ainsi laissées à l'entreprise privée, et ce, même si l'auteur amateur peut fort bien apprendre à autopublier sa production écrite.

Une infrastructure nationale en loisir littéraire se doit de viser l'autonomie de l'auteur amateur dans le processus de publication de ses écrits. Aujourd'hui, les nouvelles technologies permettent de mettre en place une plateforme web offrant des ateliers de correction et de révision, de mise en page, de typographie... Bref, tous les ateliers nécessaires à la publication d'un livre.

Ces ateliers offerts sous la forme de vidéos tutoriels accessibles en tout temps sur la plateforme web, de séances d'accompagnement de groupe en ligne, de séances privées de clavardage et de support mutuel entre auteurs.

Cette infrastructure nationale en loisir littéraire se doit d'adopter des lignes directrices quant à la qualité du français, le respect des chartes des droits et des libertés de la personne et des lois en vigueur. Il ne s'agit pas de permettre la publication de tout et n'importe quoi. À la suite des ateliers d'écriture, un comité de lecture doit accorder ou non l'accès à la publication. En amont, l'auteur amateur sera sensibilisé à la politique éditoriale du comité de lecture dès le premier atelier. En effet, l'auteur amateur doit être accompagné par un comité de lecture pour assumer ses responsabilités face au contenu éditorial de sa production écrite.



*Espresso Book Machine - EBM*

L'infrastructure nationale en loisir littéraire se distinguera aussi par son service d'impression à la demande. Jusque-là, l'impression est confiée à l'entreprise privée. Or, il est grand temps que le Québec se dote d'un appareil d'impression à la demande «tout-en-un»<sup>2</sup> de type «*Espresso Book Machine*»<sup>3</sup>. Il s'agit du type d'appareils installés dans certaines librairies et bibliothèques à travers le monde pour

offrir à leurs clients des exemplaires papier de titres hors inventaire pour autant qu'ils soient disponibles en format numérique. Citons en exemple la *Librairie des Presses universitaires de France* (PUF) à Paris.<sup>4</sup> Les profits générés par l'opération d'un tel appareil appuieront le financement d'une partie de l'infrastructure nationale en loisir littéraire.

---

<sup>2</sup> Si l'impression à la demande est déjà disponible au Québec, aucune entreprise dispose d'un appareil «tout-en-un», c'est-à-dire opérable par une seule personne et réalisant toutes les étapes de la production du livre, de l'impression à la reliure. Actuellement, les imprimeurs québécois se servent encore de différents appareils pour assurer un service d'impression à la demande : un appareil pour l'impression du livre, un autre pour l'impression de la couverture, un autre pour le tramage, un autre pour la reliure..., ce qui implique un nombre élevé de membres du personnel spécialisés pour chaque appareil.

<sup>3</sup> Voir les sites web :

<http://ondemandbooks.com/history.php>

<https://www.xerox.ca/impression-numerique/imprimantes/impression-a-la-demande/espresso-book-machine/frca.html>

[http://ondemandbooks.com/ebm\\_overview.php](http://ondemandbooks.com/ebm_overview.php)

<sup>4</sup> [Impression à la demande: pour «l'immortalité» du livre, Jean-Christophe Laurence, LaPresse.ca, 10 janvier 2018.](#)

# Sondage « Les Québécois et leurs écrits »

*La Fondation littéraire Fleur de Lys remercie les Éditions Le Robert pour sa commandite des prix offerts en tirage aux répondants à notre sondage, soit trois exemplaires de la nouvelle édition augmentée de son [Dictionnaire historique de la langue française](#) par Alain Rey. Notez que cette offre a assurément eu une influence sur le recrutement des répondants à ce sondage.*

Au total, 98% des répondants ont répondu par l'affirmative à la question « La lecture fait-elle partie de vos loisirs ? » Et 45% des répondants ont répondu par l'affirmative à la question « Avez-vous déjà écrit un manuscrit (roman, nouvelle, poésie, essai...) ? »

Notre sondage a atteint son objectif de recrutement de répondants : sonder les Québécois s'adonnant à des loisirs littéraires.

## Recrutement des répondants

Le sondage «Les Québécois et leurs écrits» fut réalisé en ligne entre le 12 janvier et le 23 mars 2019 par la Fondation littéraire Fleur de Lys. L'invitation à répondre à ce sondage a été propagée sur les réseaux sociaux, principalement les pages et les groupes Facebook au sujet du livre et de la littérature québécoise. L'invitation a aussi été lancée sur des sites web de petites annonces à travers le Québec. Enfin, des auteurs furent sollicités et des organismes culturels, notamment dans le domaine littéraire, furent priés de transmettre l'invitation à leurs membres. Notez que le recrutement des répondants a sûrement été influencé par les prix offerts en tirage parmi les répondants, soit trois exemplaires en deux volumes du Dictionnaire historique de la langue française par Alain Rey aux Éditions Le Robert. Enfin, les répondants furent aussi mis à l'épreuve par le nombre élevé de questions (25) avec des choix de réponses multiples exigeant plusieurs minutes de concentration.

## Profil et nombre de répondants

Le nombre de répondants s'élève à 328 et ceux-ci proviennent de toutes les régions administratives du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec.

<b>1. Votre âge</b>		
50 à 64 ans	108	33%
35 à 49 ans	95	29%
65 ans et +	60	18%
25 à 34 ans	50	15%
15 à 24 ans	15	5%

Les personnes âgées de 50 ans et plus (50 à 64 ans & 65 ans et plus) représentent 51% des répondants. Ces groupes d'âge démontrent un grand intérêt pour les questions littéraires.

<b>2. La lecture fait-elle partie de vos loisirs ?</b>		
Oui - Je lis régulièrement	239	73%
Oui - Je lis à l'occasion	83	25%
Non	6	2%

Au total, 98% des répondants à ce sondage sont des lecteurs.

## La lecture

3. Combien de livres lisez-vous par année ?		
Plus de 10 livres par an	161	49%
1 à 5 livres par an	88	27%
Plus de 5 livres par an	78	24%

49% des répondants à ce sondage sont de grands lecteurs avec la lecture de plus de 10 livres par an. Aussi, 24% des répondants lisent plus de 5 livres par an tandis que 27% de ceux-ci lisent moins de 5 livres par an. Ensemble, ces deux dernières catégories totalisent 51% des participants. Ces statistiques sont plus encourageantes pour les auteurs et tous ceux qui collaborent à la production et la diffusion des livres.

4. Fréquentez-vous une bibliothèque ?		
Non	96	29%
Oui, à chaque mois	89	27%
Oui, quatre fois par an	46	14%
Oui, à chaque semaine	41	13%
Oui, deux fois par an	24	7%
Oui, trois fois par an	20	6%
Oui, une fois par an	12	4%

Au total, 71% des répondants affirment fréquenter une bibliothèque au moins une fois par an. La fréquentation périodique la plus élevée est mensuelle avec 27% des répondants.

5. Allez-vous au Salon du livre ?		
Non	193	59%
Oui	134	41%

La fréquentation des Salons du livre regroupe 41% des répondants. Les 59% des répondants soutenant ne pas aller au Salon du livre représentent un marché intéressant pour le développement de la participation à cette activité annuelle.

## Écriture

6. Avez-vous déjà écrit un manuscrit (roman, nouvelle, poésie, essai...) ?		
Non	181	55%
Oui	147	45%

45% des répondants à ce sondage s'adonnent à l'écriture (roman, nouvelle, poésie, essai...). Puisque 98% des répondants s'intéressent à la lecture, on peut soutenir que ces lecteurs sont aussi des auteurs dans une proportion de 45%.

## Publier

7. Et souhaitez-vous publier ce manuscrit (roman, nouvelle, poésie...) ?		
Non	207	64%
Oui	118	36%

La majorité des répondants (64%) écrivent pour eux-mêmes ou ne souhaitent pas publier leurs écrits (roman, nouvelle, poésie...). L'écriture, à titre de loisir littéraire, n'implique donc pas nécessairement la publication.

## Types d'édition

8. L'avez-vous déjà envoyé à un éditeur traditionnel ? L'éditeur traditionnel est celui qui assume à lui seul tous les frais d'édition.		
Non	268	82%
Oui	57	18%

Dans le tableau précédent, on a vu que 36% des répondants s'adonnant à l'écriture souhaitent publier leurs écrits. Or, ce tableau indique que seulement 18% ont déjà soumis le fruit de leur travail à un éditeur traditionnel. La publication de ses écrits ne passe donc plus obligatoirement par l'industrie traditionnelle du livre.

<b>9. L'avez-vous déjà envoyé à un éditeur à compte d'auteur ?</b> L'éditeur à compte d'auteur demande à l'auteur d'assumer tous les frais d'édition de son œuvre.		
Non	295	91%
Oui	30	9%

Avec un pourcentage aussi bas que 9%, il faut se demander si l'édition à compte d'auteur est méconnue ou si elle souffre d'une mauvaise réputation.

<b>10. Avez-vous envisagé d'autoéditer votre oeuvre ?</b> L'autoédition (ou autopublication) exige de l'auteur qu'il contracte lui-même chacun des différents services utiles à l'édition de son livre auprès de différentes entreprises spécialisées. Il assume à lui seul la gestion et tous les frais. Dans ce cas, l'auteur a différentes factures à payer auprès de différentes entreprises spécialisées.		
Non	258	80%
Oui	66	20%

Seulement 20% des répondants ont envisagé l'autoédition. Si ce pourcentage est plus élevé que celui de l'édition à compte d'auteur, il demeure en soi relativement bas.

<b>11. Avez-vous déjà envisagé retenir les services d'une firme d'autoédition ?</b> La firme d'autoédition offre tous les services d'édition sous un même toit, généralement en ligne sur internet via un site web. L'auteur n'a alors qu'une seule et unique facture à payer plutôt que de contracter lui-même chacun des services auprès de différentes firmes spécialisées.		
Non	283	87%
Oui	43	13%

Au total, tous les types d'édition alternatifs (édition à compte d'auteur (9%), autoédition (20%), firme d'autoédition (13%)) s'attirent la faveur de 42% des répondants en comparaison avec 18% dans le cas de l'édition traditionnelle (édition à compte d'éditeur).

## Publier en format numérique

<b>12. Vous personnellement, si vous aviez écrit un livre, seriez-vous prêt à le publier uniquement en format numérique ?</b>		
Non, je préfère la version papier	144	44%
Oui, à condition que la version papier soit aussi disponible	131	40%
Oui	29	9%
Oui, si aucun éditeur traditionnel n'accepte de l'éditer	24	7%

Pour 84% des répondants, la publication en version numérique n'est acceptable que si elle est accompagnée de la publication en version papier. Cependant, 16% des répondants sont prêts à publier uniquement en format numérique. L'édition uniquement en format numérique représente une alternative à l'édition traditionnelle pour 7% des répondants.

<b>13. Lequel du ou des formats numériques suivants choisiriez-vous pour publier votre livre ?</b>		
PDF	240	49%
ePUB	137	28%
Site web	112	23%

Le format PDF demeure et de loin le plus populaire des formats de publication privilégiés par les répondants. Le format ePUB que l'industrie du livre tente d'imposer comme le standard international à adopter est retenu par 28% des répondants. Il faut souligner que le livre web est choisi par 23% des répondants.



<b>14. Accepteriez-vous d'offrir gratuitement votre livre en format numérique ?</b>		
Non	239	74%
Oui	85	26%

Les résultats à cette question indiquent que 26% des répondants adhèrent à la culture de gratuité qui règne sur internet. On doit aussi tenir compte de la croyance voulant que l'accès gratuit au livre numérique encourage la vente de la version papier.

<b>15. Est-ce que la vente de l'exemplaire numérique d'un livre à 70% du prix de vente de l'exemplaire papier vous apparaît acceptable ?</b>		
Oui	241	74%
Non	84	26%

Les lecteurs (98% des répondants à ce sondage sont des lecteurs) acceptent la politique du prix de l'exemplaire numérique fixé à 70% par rapport à celle de l'exemplaire papier adoptée par plusieurs éditeurs traditionnels. Il n'en demeure pas moins que 26% des répondants ne trouvent pas cette politique acceptable.

## Vivre de ses écrits

<b>16. Selon vous, peut-on vivre de ses écrits au Québec ?</b> Dans cette question, «vivre de ses écrits» signifie de tirer de la vente de son ou ses livres un revenu suffisant pour vivre adéquatement.		
Non	167	51%
Ne sais pas	123	38%
Oui	37	11%

Plus de 50% des répondants soutiennent que l'on ne peut pas vivre de ses écrits au Québec, un fait démontré par l'Observatoire de la Culture et des Communications du Québec (Institut de la statistique du Québec).

## Écriture

<b>17. Aimez-vous écrire ?</b>		
Oui	240	74%
Non	86	26%

Près de 75% des répondants aiment écrire, une statistique à laquelle il fallait s'attendre étant donné que 70% des annonces de la publicité consacrée à ce sondage furent déployées auprès des différents milieux du loisir littéraire sur les réseaux sociaux.

## Loisir littéraire

<b>18. Est-ce que l'écriture fait partie de vos loisirs ?</b>		
Oui, j'écris à l'occasion.	157	48%
Oui, écrire est mon principal loisir.	63	19%
Non, je n'ai pas le temps d'écrire.	51	16%
Non, je n'aime pas écrire.	34	10%
Non, je rencontre trop de difficultés à écrire.	21	6%

Au total, 67% des répondants s'adonnent à l'écriture dans leurs loisirs. De ce nombre, près de 20% font de l'écriture leur principal loisir. Il faut noter que 6% des répondants rencontrent trop de difficultés à écrire pour s'adonner à ce loisir.

<b>19. Êtes-vous membres d'une association littéraire ?</b> Club de lecture, club d'écriture, association d'auteurs, association organisatrice d'un événement littéraire...		
Non	249	76%
Oui	78	24%

La participation active à la vie littéraire associative regroupe 24% des répondants, un signe encourageant pour l'avenir du livre.

## Maîtrise du français écrit

20. Notez votre niveau de maîtrise de la langue française écrite :		
90%	127	39%
80%	83	25%
100%	63	19%
70%	25	8%
60%	21	6%
50%	5	2%
40%	1	0%
30%	1	0%
10%	1	0%
20%	0	0%

Au total, 16% des répondants s'accordent une note entre 50% et 70% quant à leur maîtrise de la langue française écrite. Et 64% des répondants s'attribuent une note entre 80% et 90%. Par ailleurs, 19% des répondants se donnent une note de 100%. Veuillez considérer qu'il s'agit d'une auto-évaluation par chaque répondant.

<b>21. Quelle(s) difficulté(s) rencontrez-vous avec l'écriture ?</b>		
Grammaire	86	15%
Trouver le mot juste	76	13%
Temps des verbes	62	11%
Orthographe	61	11%
Être concis	53	9%
Structure du texte	50	9%
Style	39	7%
Répétition	36	6%
Ponctuation	35	6%
Être précis	27	5%
Correction	23	4%
Révision	16	3%
Pléonasme	8	1%

Aucune des difficultés avec l'écriture ne dépasse les 15%. Il faut rassembler le pourcentage de répondants ayant des difficultés avec la Grammaire, Trouver le mot juste, le Temps des verbes et l'Orthographe pour atteindre les 50%. Seulement 4% des répondants soutiennent rencontrer des difficultés avec la correction et 3% avec la révision.

## Conclusions tirées du sondage

Un fort pourcentage de répondants est constitué d'un public âgé pour qui la lecture s'avère un loisir apprécié. De plus, parmi ces lecteurs, on retrouve aussi une bonne proportion de gens qui écrivent sans nécessairement vouloir être édités, peu importe le mode d'édition à privilégier.

Ces auteurs, qui sont-ils? Sûrement des adultes qui ont fréquenté le réseau scolaire pour atteindre un niveau d'éducation élevé. Pensons entre autres aux collèges classiques, aux cégeps et aux universités. Donc, des lecteurs qui maîtrisent bien la langue française au point d'écrire non seulement sur une base professionnelle dans le cadre de leur travail, mais aussi pour satisfaire un plaisir légitime comme activité de loisir. Le résultat de leur écriture s'adresse peut-être à un entourage immédiat: famille, parentèle et amis.

Aussi, ce sondage révèle que dans l'éventualité d'une publication, la majorité des répondants boudent les éditeurs de l'industrie du livre en optant pour d'autres modes d'édition tant dans une version papier que numérique.

Voilà en résumé les éléments principaux qui ressortent de ce sondage qui, sans être scientifiques, apportent un éclairage intéressant sur le loisir littéraire aujourd'hui.

# Conclusion

Doté d'une infrastructure nationale, le loisir littéraire reposera sur une solide fondation pour assurer son développement en adéquation avec les attentes des auteurs amateurs : vivre une expérience culturelle complète de l'écriture au partage avec les lecteurs en passant par la publication.

Tenir entre ses mains le livre que l'on a écrit soi-même, et l'offrir en lecture à ses proches et aux membres de sa communauté, voilà le rêve auquel participera une telle infrastructure nationale en loisir littéraire.

Une autre perspective à envisager se présente : l'aide au milieu scolaire qui souhaite offrir aux étudiants l'expérience du loisir littéraire.

La collaboration d'écrivains professionnels, à titre de motivateurs et de conseillers, s'avère essentielle au succès d'une telle entreprise. Il en va de même dans tous les domaines impliqués dans la production et l'impression d'un livre.

Enfin, l'accès à cette infrastructure nationale en loisir littéraire doit être libre et gratuit pour tous les auteurs amateurs. Le financement repose à la fois sur les profits de l'opération de l'appareil d'impression à la demande et une contribution financière à la fois privée et gouvernementale.

La tenue d'une journée d'étude s'inscrit à l'agenda de la prochaine étape en vue de jeter les bases organisationnelles de cette infrastructure avec tous les intervenants concernés de près ou de loin par le loisir littéraire au Québec.

Les personnes et les organismes concernés par le loisir littéraire sont invités à manifester leur intérêt pour cette journée d'étude en écrivant à l'adresse suivante : [contact@manuscritdepot.com](mailto:contact@manuscritdepot.com).

# Annexe 1

## L'autoédition a doublé au Québec depuis 2009

(Lévis, Québec, 23 avril 2019) Selon les plus récentes [Statistiques de l'édition au Québec](#) publiées par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le nombre d'auteurs autoédités a progressé de près 50% de 2009 à 2016.

Statistiques de l'autoédition au Québec – 2009 à 2016				
Type d'éditeur : Individus				
Année	Nombre d'éditeurs	Nombre de titres	% Titres	% Éditeurs
2009	320	447	4	16,8
2010	336	433	4	18,1
2011	356	462	5	18,5
2012	432	573	6	23,2
2013	473	599	7	25,8
2014	499	682	7	26,9
2015	533	753	8	28,9
2016	603	822	10	32,4

% titres autoédités sur le total de tous les titres publiés par tous les types d'éditeur.  
% éditeurs individus sur le total de tous les éditeurs de tous les types.  
Source des données : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Statistiques de l'édition au Québec.  
Tableau préparé par la Fondation littéraire Fleur de Lys. 12 avril 2019.

Le pourcentage des titres autoédités sur l'ensemble des titres a grimpé de 4% à 10% au cours de cette même période. La BAnQ a enregistré 447 titres autoédités en 2009 et 822 en 2016.

Les auteurs autoédités comptaient pour 16,8% sur l'ensemble des éditeurs en 2009. Ce pourcentage double au cours des années suivantes pour atteindre 32,4% en 2016.

Toujours selon ces statistiques du dépôt légal à la BAnQ, l'auteur autoédité peut produire plus d'un titre par an. Par exemple, la BAnQ dénombre 603 auteurs autoédités et 822 titres déposés par ces derniers en 2016.

Cette augmentation constante de l'autoédition au Québec confirme les observations de la Fondation littéraire Fleur de Lys sur le terrain. En 2016, l'autoédition se classe au deuxième rang après les éditeurs commerciaux qui ont procédé au dépôt légal de 70 % des titres imprimés : *«Depuis plusieurs années déjà, l'autoédition connaît un essor important. Encore cette année, la proportion de titres de monographies imprimées publiés par des individus augmente. Ces publications représentent 10% des titres reçus en 2016, alors qu'ils ne représentaient que 3% des collections acquises en dépôt légal en 2008.»* (Source : [Les Statistiques de l'édition au Québec en 2016 : tendances, 18 avril 2018 par Carnet de la Bn, BAnQ](#))

Désormais le loisir littéraire ne se limite plus à l'écriture, à des contributions à des publications collectives ou des lectures publiques. Grâce à l'impression à la demande de micro-tirage à des coûts abordables, l'auteur amateur publie et partage sa production écrite sous le forme d'un «vrai» livre. Plusieurs manuscrits qui seraient autrement remisés au fond d'un tiroir trouvent ainsi leurs lecteurs.

Connaissant un certain succès, plusieurs auteurs amateurs deviennent des auteurs entrepreneurs avec leurs propres maisons d'édition. Ils retiennent les services d'un distributeur pour voir leurs livres offerts en librairies. Ils participent à des salons du livre. Certains ouvrent leurs maisons d'éditions personnelles à d'autres auteurs partageant les mêmes ambitions. Si l'écriture demeure une activité solitaire, l'auteur entrepreneur trouve dans les suites de l'autoédition de ses œuvres une vie sociale bien remplie avec ses lecteurs et ses pairs.



## QU'EST-CE QUE LA FONDATION LITTÉRAIRE FLEUR DE LYS ?

Créée en 2003, la Fondation littéraire Fleur de Lys, un organisme sans but lucratif, est le pionnier québécois de l'édition en ligne sur internet avec impression papier et numérique à la demande. Sa mission : offrir aux auteurs une alternative à l'édition traditionnelle dans le contexte des nouvelles technologies. Elle forme aujourd'hui une communauté d'auteurs et de lecteurs à frais partagés.

La Fondation littéraire Fleur de Lys remplit aussi une mission d'éducation populaire au sujet du monde du livre.

<b>FONDATION LITTÉRAIRE FLEUR DE LYS / SITES INTERNET</b>	
Accueil	<a href="http://fondationlitterairefleurdelysaccueil.wordpress.com/">http://fondationlitterairefleurdelysaccueil.wordpress.com/</a>
Maison d'édition	<a href="http://editionfondationlitterairefleurdelys.wordpress.com/">http://editionfondationlitterairefleurdelys.wordpress.com/</a>
Librairie	<a href="http://fondationlitterairefleurdelyslibrairie.wordpress.com/">http://fondationlitterairefleurdelyslibrairie.wordpress.com/</a>
Magazine d'actualité	<a href="http://fondationlitterairefleurdelys.wordpress.com/">http://fondationlitterairefleurdelys.wordpress.com/</a>
<b>BIBLIOTHÈQUE</b> Livres numériques gratuits	<a href="http://livresnumeriquesgratuits.wordpress.com/">http://livresnumeriquesgratuits.wordpress.com/</a>
<b>CENTRES D'INFORMATION</b>	
Droits d'auteur	<a href="http://infodroitsdauteur.wordpress.com/">http://infodroitsdauteur.wordpress.com/</a>
Édition et nouveau monde du livre	<a href="http://editionenligne.wordpress.com/">http://editionenligne.wordpress.com/</a>
Conférences & Ateliers	<a href="http://fondationlitterairefleurdelysconference.wordpress.com/">http://fondationlitterairefleurdelysconference.wordpress.com/</a>
Nous	<a href="http://fondationlitterairefleurdelysnous.wordpress.com/">http://fondationlitterairefleurdelysnous.wordpress.com/</a>
Contact	<a href="http://fondationlitterairefleurdelyscontact.wordpress.com/">http://fondationlitterairefleurdelyscontact.wordpress.com/</a>
<b>COURRIEL</b>	<a href="mailto:serge-andre-guay@manuscritdepot.com">serge-andre-guay@manuscritdepot.com</a>
<b>ADRESSE POSTALE</b>	31, rue St-Joseph, Lévis, Québec, Canada. G6V 1A8
<b>TÉLÉPHONE</b>	Bureau : 581-988-7146
<b>Linked in</b>	<a href="http://ca.linkedin.com/in/sergeandreguay/">http://ca.linkedin.com/in/sergeandreguay/</a>
<b>facebook</b>	<a href="https://www.facebook.com/FondationlitteraireFleurdeLys">FondationlitteraireFleurdeLys</a>